

Rompre un contrat d'apprentissage

Référence : FJGEST0013

Thématique : Mon besoin, Les formalités juridiques dans l'apprentissage

FORMALITES JURIDIQUES

« Bénéficiaire des services de votre CMA pour être accompagné dans vos démarches de rupture d'un contrat d'apprentissage. »

Notre service

Bénéficiaire des services de votre CMA pour obtenir toutes les informations utiles et indispensables à la rupture d'un contrat d'apprentissage

Economiser votre temps et sécuriser votre démarche en profitant de l'expertise d'un conseiller

Notre offre

La CMA vous accompagne dans le projet d'une rupture de contrat d'apprentissage :

- Communiquer les informations administratives et réglementaires
- Etablir le projet de rupture par téléphone ou par mail
- Transmettre le formulaire de rupture à l'employeur, l'apprenti ou son représentant légal

Le plus

Garantir la conformité des informations renseignées sur les documents de rupture du contrat d'apprentissage

Public

Employeurs, apprentis et/ou représentant légal

Tarif

Prise en charge totale par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Délivré par:

- Angers (CMA49 accueil) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (CMA85 accueil) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 accueil) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact